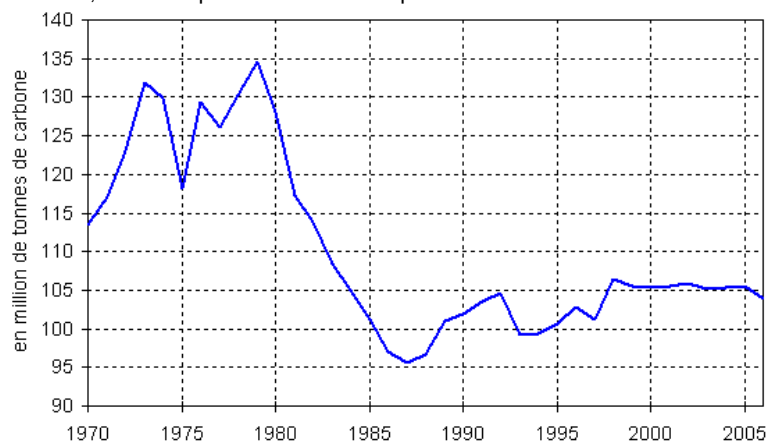


Taxe carbone, mensonges éhontés et ignominieuse infamie !

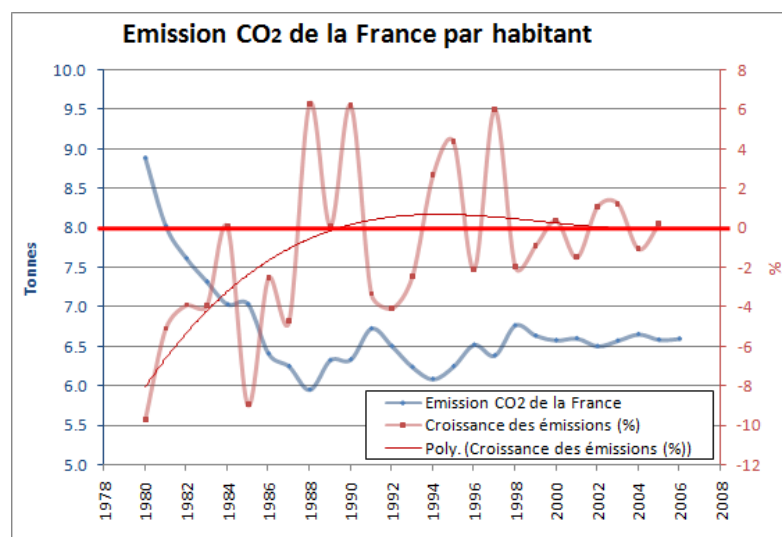
Plus les émissions de CO2 de la France sont stables, après une forte baisse

Selon les données gouvernementales, la consommation de carbone fossile pour la production d'énergie en France métropolitaine s'est stabilisée, avec une période de baisse rapide.



Cette tendance peut être représentée sous la forme de la quantité moyenne de CO2 produite par habitant dans le cadre de la consommation d'énergie produite à partir de sources fossiles, d'après les données de l'administration des Etats-Unis. En moyenne, chaque résident de France métropolitaine émet aux alentours de 6,5 tonnes de CO2 par an (courbe bleue). Sur la période prise en compte jusqu'en 2006, le nombre d'années présentant un taux de croissance négative est très supérieur aux années dont le taux est positif (courbe rouge épaisse).

La tendance de ce taux de croissance (courbe polynomiale rouge) est nul: **les émissions de CO2 se sont stabilisées en France, sur un niveau très inférieur à ce qu'elles étaient il y a près de 30 ans.**



Les émissions de CO2 de la France sont une goutte dans un océan de carbone

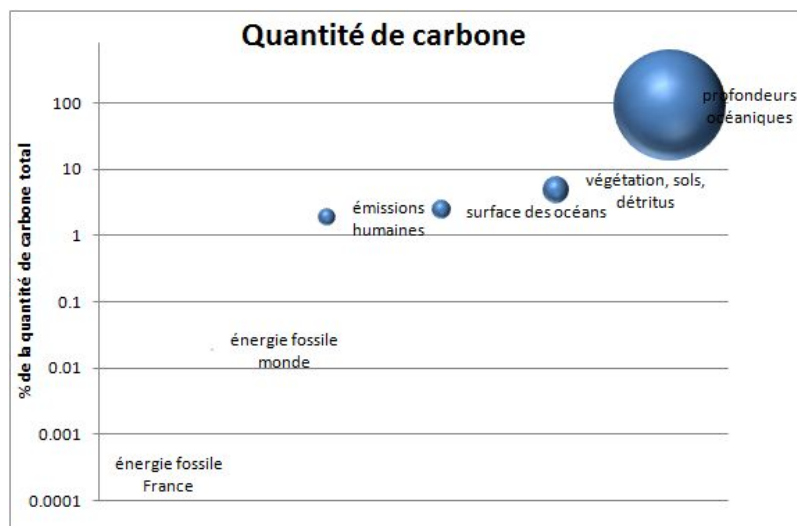
Selon Wikipedia, les émissions de CO2 de la France pour la production énergétique à partir de sources fossiles s'élèvent à 383 millions de tonnes pour l'année de 2006, par rapport à un total mondial de 28,4 milliards de tonnes, ce qui correspond à **seulement 1,4% des émissions totales**.

On peut également comparer les émissions de CO2 de la France à différentes mesures de la quantité de carbone de la planète, données que j'avais rapportées dans un précédent article:

- Les émissions de CO2 du fait des activités industrielles et la respiration humaine s'additionnent pour un total de 8 Gt de carbone (C) par an.
- Le carbone atmosphérique représente 780 Gt de carbone.
- La surface des océans contient 1000 Gt de carbone.
- la végétation, les sols et les détritiques contiennent 2000 Gt de carbone.
- les profondeurs intermédiaires et élevées des océans contiennent 38000 Gt de carbone (sous forme de CO2 et de ses produits d'hydratation).

J'ai tenté de comparer graphiquement ces différentes grandeurs, après avoir converti les 383 millions de tonnes françaises et les 28,4 milliards de tonnes mondiales de CO2 résultant de la seule combustion de ressources fossiles pour la production d'énergie en équivalent carbone, grandeurs qui correspondent respectivement à 104,5 millions et 7,746 milliards de tonnes de carbone (le carbone correspondant à un pourcentage massique de 27,3% de la molécule de CO2).

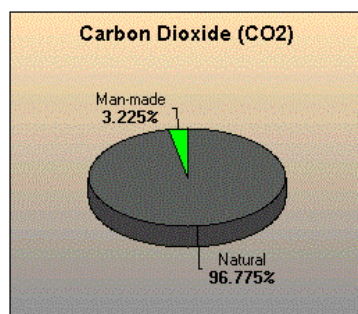
Le résultat est le suivant, la taille des bulles correspondant au pourcentage du total:



S'il est encore possible de discerner un minuscule point au niveau des "énergies fossiles monde", la contribution "énergie fossile France" ne génère même pas un seul pixel visible sur le graphe précédent, car s'élevant à seulement **0,00025% du total, ou encore 1 pour 400 000**.

Tandis que l'activité humaine ne peut avoir pour conséquence qu'une augmentation transitoire du taux de CO2 atmosphérique, dont l'effet sur le climat est insignifiant compte tenu de son montant s'élevant à 8 Gt de carbone annuel comparé avec les 42000 Gt résidant dans les océans et la biosphère, qu'en est-il de la contribution énergétique d'origine fossile de la France?

Le CO2 et l'effet de serre, une vaste fumisterie

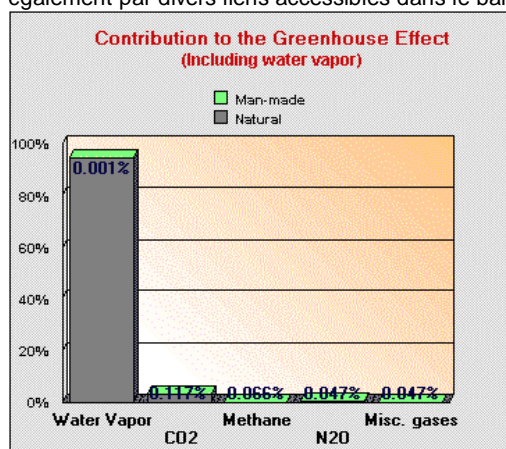


Pour que la thèse du réchauffement climatique anthropique puisse être validée, au moins trois conditions devraient être remplies:

- le réchauffement climatique est avéré, prouvé, démontré, non réfutable.
- le CO2 est un facteur contributeur majeur de l'effet de serre.
- le CO2 anthropique est un constituant majeur du cycle du carbone atmosphérique.

La condition c) est complètement fautive, comme nous venons de le montrer.

En ce qui concerne la condition b), il est utile de rappeler que le principal contributeur à l'effet de serre est la vapeur d'eau atmosphérique, et chaque jour qui passe apporte de nouveaux arguments au scénario du réchauffement climatique d'origine anthropiques, informations que j'ai largement relayées dans la rubrique Réchauffement climatique sur le présent blog, mais également par divers liens accessibles dans le bandeau de droite du blog.



Quelle est donc la part de l'activité humaine dans l'effet de serre? **Elle s'élève à seulement 0,28% si l'influence de la vapeur d'eau atmosphérique est prise en compte.**

Pour arriver à ce résultat, l'auteur de l'article détermine la proportion de gaz résultant des activités humaines dans l'atmosphère, cette proportion s'élevant par exemple à seulement 3,2% dans le cas du CO2.

Puis il cumule l'influence humaine pour chacun des gaz considérés.

Tentons sur cette base de calculer le rôle de la France par rapport à ses émissions de CO2 résultant de la combustion des carburants fossiles, sur la base du pourcentage précédemment mentionné de 1,4% des émissions anthropiques totales.

$0,117\% \times 1,4\% = 1,6 \text{ pour cent mille, ou encore } 0,0016\%$

Si tant est qu'effet de serre il y a, le rôle joué par l'homme, et à plus forte raison celui de la France, est totalement insignifiant.

La planète se réchauffe, une propagande mondiale

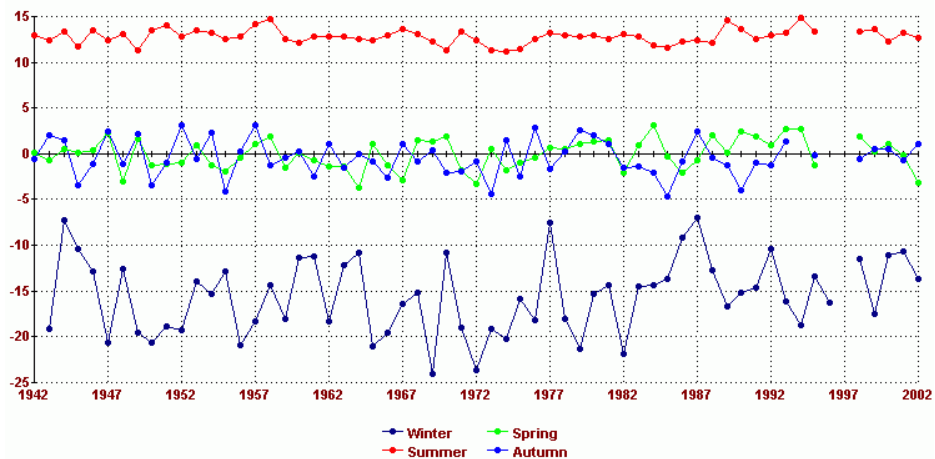
Le CO2 d'origine anthropique n'est donc ni un constituant majeure du carbone atmosphérique, ni un contributeur significatif de l'effet de serre, mais alors qu'en est-il de la condition c) sur la réalité du réchauffement climatique.

Cette hypothèse est elle-même **réfutée par une accumulation de preuves contradictoires**. Ayant largement relayé ces éléments de plus en plus nombreux, je me contenterai de ne mentionner qu'une information très récente sur le sujet: le relevé global des températures de toutes les stations météo de l'arctique, qui est - paraît-il - soumis à une fonte accélérée de la banquise, cette dernière devant disparaître complètement dès 2012 selon Al Gore, le Grand Prêtre du Réchauffement Climatique.

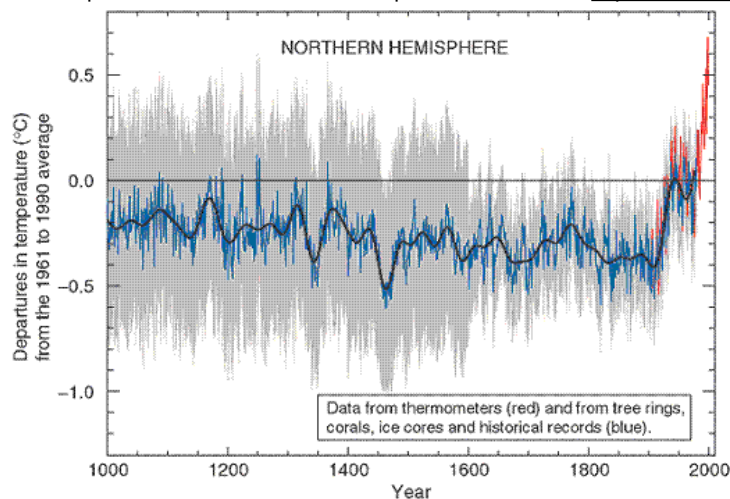
Est-ce que ceci par exemple met en évidence une hausse des températures moyennes dans le Yukon, au Canada?

Whitehorse, Yukon, Canada

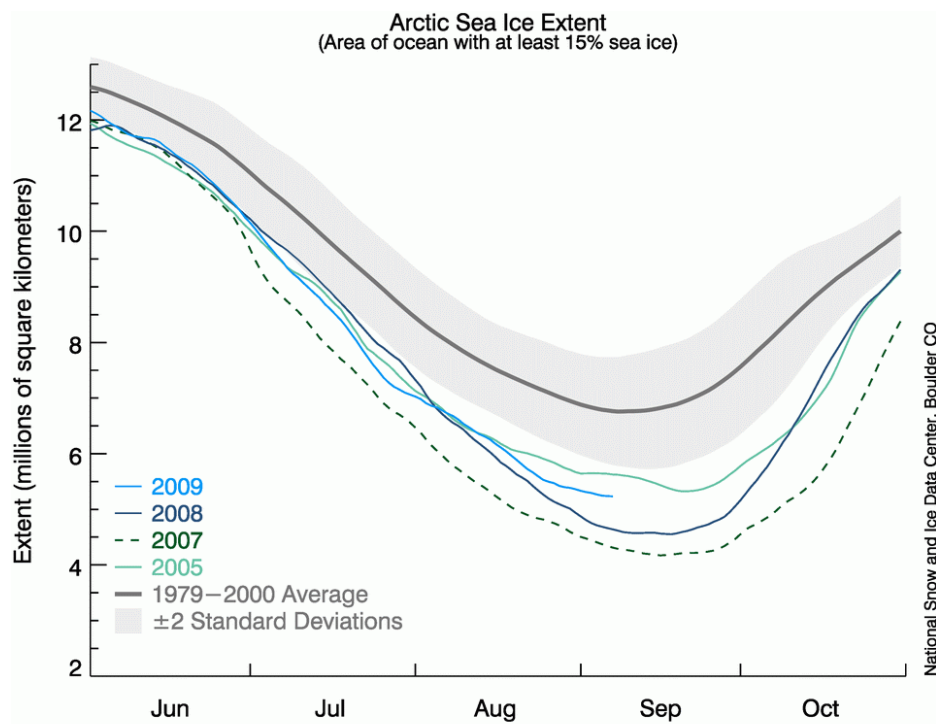
Seasonal Mean Temperatures [°C]



Est-ce que cette courbe ressemble de près ou de loin à la supercherie de la courbe de température en crosse de hockey ?



Est-ce que la couverture glaciaire arctique continue de se contracter d'année en année ?



07 Sep 2009

A ce sujet, il convient de remarquer que nos

"amis" du *National Snow and Ice Data Center*, qui produisent régulièrement des commentaires propagandistes en faveur du réchauffement, ont été très ennuyés de constater récemment que la couverture glaciaire arctique est remontée bien au delà du niveau minimum atteint l'année dernière, lui même supérieur à celui de 2007, et viennent pour cette raison de rajouter sur leur graphe comparatif la courbe de 2005, qui n'apparaissait pas il y a quelques jours encore, afin de pouvoir argumenter que "Cette année est désormais la troisième année la plus faible en terme de couverture glaciaire mesurée par satellite". **La tendance à la contraction de la couverture glaciaire ne se serait-elle pas plutôt inversée**, comme je le suggère dans [un de mes précédents articles](#)?

Rien ne justifie la taxe carbone.

A l'occasion de son discours du 10 Septembre à Culoz dans l'Ain, [Sarkozy vient d'annoncer](#) personnellement, et surtout avec beaucoup de culot, l'instauration de la taxe carbone, arguant que:

"L'objectif de la fiscalité écologique n'est pas de remplir les caisses de l'Etat mais d'inciter à changer les comportements" des Français face à l'"urgence climatique".

L'argument de départ est donc bien climatique, d'autant plus que cette nouvelle taxe "sera payée par tous les consommateurs d'énergie fossiles (pétrole et gaz) dans une logique pollueur payeur, mais ne couvrira pas l'électricité", ceci étant justifié par le fait que l'énergie électrique en France est majoritairement d'origine nucléaire, activité relativement neutre en CO2.

Admettons dans un premier temps que la nouvelle taxe carbone permettent d'induire une réduction de la consommation de ressources fossiles au niveau national. Admettons encore que cette diminution soit conséquente et atteigne 10%.

Le rôle des émissions de CO2 provenant de la combustion des ressources fossiles pour la production énergétique de la France au niveau mondial sur l'effet de serre passerait donc de 0,0016% à un peu plus de 0,0014%, ce qui constitue un progrès considérable n'est-ce pas? D'autant plus que l'influence du CO2 anthropique sur l'effet de serre est insignifiant et que la thèse même du réchauffement climatique constitue une vaste escroquerie organisée au niveau mondial dans l'intérêt du lobby vert et de ses alliés gouvernementaux.

Rien ne justifie donc la nouvelle taxe carbone que Sarkozy vient lui même d'établir, mais le fait est qu'elle devrait entrer en vigueur dès le 1er Janvier 2010.



Taxe carbone, mensonges éhontés !

La suite de l'argumentation donne toutefois un éclairage différent à cette nouvelle taxe carbone, puisque "Cette fiscalité stimulera les économies d'énergie, réduira la facture pétrolière et gazière du pays comme celles des familles et permettra de développer davantage les économies vertes".

MENSONGE

Car il ne s'agit pas en fait de faire quoi que ce soit pour protéger la planète, mais bien de réduire le coût des ressources fossiles dans le budget de l'Etat, par ailleurs déjà très endetté, tout en favorisant les intérêts particuliers en faisant la part belle à un secteur d'activité qui peut être développé localement, alors qu'il est loin d'avoir fait la preuve de sa rentabilité, puisqu'il ne parvient pas à se développer en l'absence de subventions et de réglementations favorables.

Le gouvernement ne souhaite en fait qu'une seule chose: instaurer une taxe protectionniste, et la suite du discours de Culoz nous en apporte confirmation, car "ce nouveau dispositif rendrait d'autant plus nécessaire la création d'une taxe carbone aux frontières de l'Union européenne, pour protéger la compétitivité de l'industrie française", et qu'il "sera la meilleure arme contre la désindustrialisation de la France et contre les délocalisations".

Sarkozy nage à contre-courant de l'Histoire, souhaitant mettre en place progressivement toute une gamme de mécanismes protectionnistes, car plus les échanges commerciaux sont entravés, plus les revenus du commerce et par conséquent la richesse, qu n'a jamais été créée que par les entreprises productrices de biens et de services, se réduisent.

Le coût moyen par foyer estimé pour 2010 sera de 74 euros nous dit-on. Pourtant, si l'on prend une émission moyenne par personne de 6,5 tonnes par an en 2006, chiffre qui est probablement resté relativement constant depuis, le coût moyen de cette taxe fixant le prix de la tonne de CO₂ à 17€ devrait être de 6,5 x 17€, soit 110,5€ par personne. La France comptant environ 26 millions de foyers pour une population de 64 millions d'habitant, soit environ 2,5 habitants par foyer en moyenne. Chaque foyer serait donc en moyenne redevable d'environ 2,5 x 110 € = 275€. Le chiffre réel est donc 200€ plus élevé que celui annoncé par Sarkozy.

MENSONGE

Oui, mais il paraît que c'est parce que les coûts de la taxe "seront intégralement compensés pour les ménages quel que soit leur niveau de revenu, et que chaque centime sera rendu aux français, soit sous forme d'une réduction de l'impôt sur le revenu, soit par le versement d'un chèque vert", et que si ma grand mère en avait, mon grand-père serait homosexuel.

A quoi ça sert de créer une nouvelle taxe si c'est pour la redistribuer intégralement?

MENSONGE

D'autant plus que cette taxe rapportera bien moins que les prévisions du gouvernement, comme je l'expliquais précédemment, en raison de trois facteurs différents: l'effet Laffer, la crise économique et l'amélioration constante de l'efficacité énergétique.

Mais il convient de rajouter un quatrième aspect, qui tient à la construction d'une nouvelle usine à gaz administrative pour la mise en place et le contrôle des flux de revenus et de leur redistribution par le gouvernement. Mise en place progressive de la taxe, taxation sélective, redistribution elle-même sélective, différenciation selon la taille des familles (plus pour les familles qui ont des enfants, oui mais combien d'enfants?), différenciation selon le lieu de résidence (en ville ou à la campagne, mais à quelle distance de la ville), réductions d'impôts (pour ceux qui en paient), chèque vert, compensation de la taxe professionnelle.

Cette taxe va donc coûter cher, très cher à l'Etat, qui aura là une nouvelle bonne occasion de ne pas baisser le nombre de ses fonctionnaires, qui continue d'augmenter en dépit de la promesse présidentielle du candidat Sarkozy.

MENSONGE

Le coût de la taxe carbone.

Cette taxe sera particulièrement injuste, puisque comme le signale l'IREF, elle touchera en premier lieu les personnes les plus démunies. D'autant plus que "le montant de cette taxe est appelé à augmenter au fil des années", induisant ainsi un coup d'accès aux énergies fossiles de plus en plus élevé, jusqu'à épuiser totalement les ressources des ménages, au risque de mettre en place une spirale infernale de décroissance économique, compte tenu du coût insensé que l'énergie prendra dans le budget des ménages.

Prenons l'exemple du coût d'un litre de super, pour un prix moyen actuel d'environ 1,25€ par litre. Comment se décompose-t-il?

- TVA 19,6% : 20,5 cents
- TIPP : 60,7 cents
- Prix net : 43,8 cents

Au prix de 1,25€ le litre, le super est donc déjà taxé actuellement à hauteur de $(125 - 43,8) \times 43,8 = 185\%$. Le calcul habituel consisterait à prétendre que les taxes (TIPP et TVA) représentent $(60,7 + 20,5) / 125 = 65\%$ du prix de vente, mais ce mode de calcul est erroné. Le prix de vente des carburants incluant les taxes est en fait un multiple de leur prix net, ce qui met en évidence une tyrannie fiscale qui s'applique à leur commercialisation.

Un litre de super valant 1,25€ est en réalité déjà taxé à hauteur de 185%, soit 1,85 fois son prix net.

Et par dessus ceci, on veut maintenant rajouter une taxe carbone, et qui plus est, à laquelle viendra s'ajouter une TVA sur la taxe carbone, qui ne sera, elle, jamais redistribuée. TVA qui, d'autre part, constitue le pire des impôts.

Refaisons le calcul de manière rationnelle, sachant qu'un véhicule consommant un litre de carburant émet environ 2,3kg de CO₂ (dû au simple fait que la combustion combine le carbone contenu dans l'hydrocarbure à l'oxygène de l'air).

- Taxe carbone par tonne de CO₂ : 17€ ou 1700 cent
- Taxe carbone par kg de CO₂ : 1700 cent / 1000 = 1,7 cent
- Taxe carbone par litre d'essence : 2,3 x 1,7 cent = 3,91 cent
- TVA sur la taxe carbone : 3,91 x 19.6% = 0,77 cent
- Coût total supplémentaire : 3,91 + 0,77 = 4,68 cents

Sarkozy nous annonce que son coût par litre d'essence sera de 4,5 centimes. Nous dirons que pour une fois, il dit à peu près la vérité. Voyons maintenant ce que cela donne au sujet de notre litre de super, qui valait jusqu'ici 1,25€, en prenant le calcul de son coût depuis son prix net:

- Prix net : 43,8 cents
- TIPP : 60,7 cents
- Taxe carbone : 3,91 cents
- TVA 19,6% : 21,2 cents

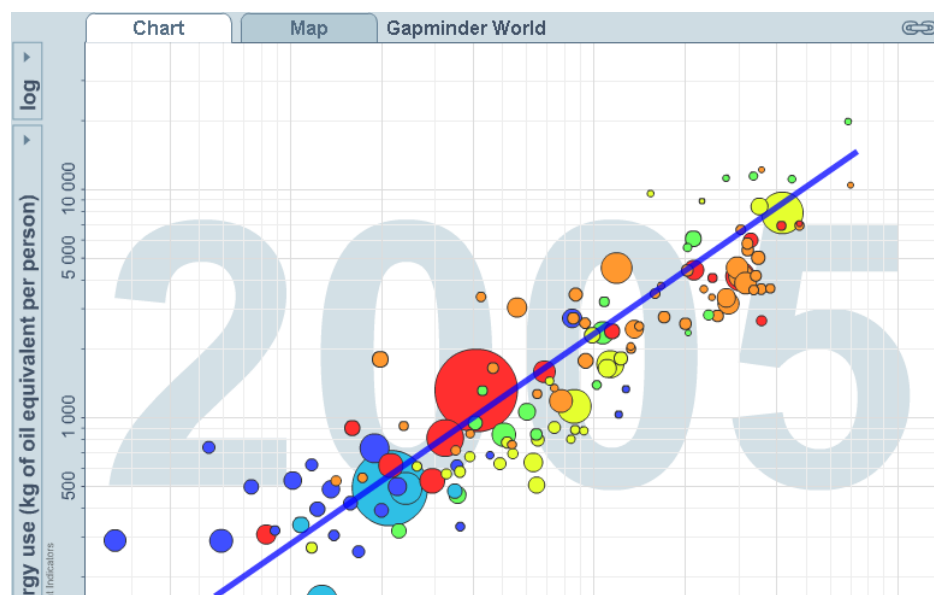
Notre litre de super en est désormais rendu à 1,296 €, soit une hausse immédiate de 5,2%, pour une fiscalité totale qui s'élève désormais à 196% du prix net.

En clair, avec la taxe carbone en sus, nous allons dès 2010 payer notre super presque 3 fois son prix net!

Imaginez combien de kilomètres vous pourriez parcourir pour la même somme, si les carburants n'étaient pas taxés. Pour un plein de 50 litres qui vous reviendra à 64,8€ dès 2010 (en admettant que le prix net n'augmente pas, ce qui est toutefois plus qu'improbable en raison de l'inflation monétaire), vous pourriez obtenir 148 litres de super, presque trois pleins de super. Que la vie serait douce sans les taxes, que notre gouvernement s'évertue à dépenser à tort et à travers.

La taxe carbone, une ignominieuse infamie !

Comme je l'expliquais dans un précédent article, il existe une relation directe entre la consommation d'énergie et le niveau de vie ou la qualité de la santé des individus, (cette dernière s'exprimant par exemple en terme de mortalité infantile ou de durée de vie), comme cela peut être mis en évidence grâce aux excellents graphes du site Gapminder.



La production énergétique de la France relevant à plus de 80% de ressources fossiles, l'impact de la nouvelle taxe carbone qui entrera en vigueur dès le premier janvier 2010 sera considérable sur le niveau de vie des français, et par conséquent sur leur richesse et leur santé. Cette taxe va considérablement ralentir le développement économique de la France, et aggravera la crise, sans apporter aucune amélioration sur la situation financière du pays, bien au contraire Monsieur Laffer.

Cette nouvelle taxe est une ignominieuse infamie, une insulte au libre arbitre et à la responsabilité citoyenne des français.

La seule et unique réaction saine que pourrait adopter les citoyens français serait de s'élever en masse contre son entrée en vigueur, en protestant massivement par l'envoi de la pétition de l'IREF, pour dire:

NON à la Taxe Carbone.

[CONTACT](#) [C.G.U.](#)

[COMMENTÉS](#)

[SIGNALER UN ABUS](#) [ARTICLES LES PLUS](#)